Formule de demande



Exemption du port de l'uniforme pour des agents de prévention des vols en vertu de la Loi sur les détectives privés et les gardiens de sécurité

Veuillez lire attentivement les renseignements contenus dans cette formule. Ils fournissent des détails importants concernant votre demande d'exemption du port de l'uniforme.

Vos renseignements personnels sont recueillis conformément à l'article 6 de la Loi sur les détectives privés et les gardiens de sécurité et à l'article 36 de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée, en vue d'établir votre admissibilité à une licence délivrée en vertu de la Loi sur les détectives privés et les gardiens de sécurité. Les exemptions du port de l'uniforme sont accordées en vertu de l'article 7 du règlement pris en application de la Loi.

Toute question au sujet de la collecte des renseignements personnels fournis sur cette formule peut être adressée au registraire, Détectives privés et gardiens de sécurité, 155, rue Carlton, bureau 1800, Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8, téléphone: 204 945-2825.

Important : L'exemption du port de l'uniforme n'est accordée qu'au titulaire d'une licence individuelle de gardien de sécurité qui en a besoin pour accomplir des tâches d'agent de prévention des vols comme l'entend le paragraphe 7(3) du règlement pris en application de la Loi. L'exemption du port de l'uniforme ne s'applique que lorsque le titulaire d'une licence accomplit des tâches d'agent de prévention des vols, tel que prescrit par le paragraphe 7(2) du règlement.

> À tout autre moment, la personne qui travaille comme gardien de sécurité doit porter un uniforme qui satisfait aux exigences du paragraphe 6(2) du règlement.

rante i Renocignemento sar le i	cquerant				
Nom:					
Nom	Prénom			Autre(s) prénom(s)	
				. , ,	
Adresse :					
Adresse municipale	Bureau nº	Ville	Pro	vince	Code postal
Date de naissance :					
Date de naissance (année, mois, jou	r)				
, , , , , , , , , ,	,				
					<u> </u>
Partie 2 – Renseignements sur l'employeur					
Nom commercial de l'employeur :					
Adresse commerciale de l'employeur :					
Adresse municipale	Bureau nº	Ville	Pro	vince	Code postal
			1		

Personne chargée de superviser l'agent de prévention des vols :

Nom	Prénom	Autre(s) prénom(s)
N° de téléphone	Courriel	Fonction exercée

Partie 3 – Déclaration de l'employeur du requérant

Je déclare, au meilleur de ma connaissance et de ma croyance, que les renseignements figurant sur cette demande sont véridiques. Fait le :	
Nom de l'employeur (en lettres moulées) :	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Nom de l'employeur (en lettres moulées) :	Fait le :
Signature de l'employeur :	(année, mois, jour)
Signature de l'employeur :	
Signature d'un commissaire à l'assermentation de la Province du Manitoba	Nom de l'employeur (en lettres moulées) :
Signature d'un commissaire à l'assermentation de la Province du Manitoba	
	Signature de l'employeur :
Mon mandat se termine lejour d'(de)20	Signature d'un commissaire à l'assermentation de la Province du Manitoba
Mon mandat se termine lejour d'(de)20	
	Mon mandat se termine lejour d'(de)20

Partie 4 – Déclaration du requérant

Je déclare, au meilleur de ma connaissa véridiques.	nce et de ma croyanc	e, que les renseignements figurant sur cette demande sont		
	Fait le :			
	(année, mois, jour)			
Nom du requérant (en lettres moulées) :				
Signature du requérant :				
Signature d'un commissaire à l'assermentation de la Province du Manitoba				
Mon mandat se termine le	jour d'(de)	20		